

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le lundi 12 octobre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 6 octobre 2020, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 32

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe  
ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI,  
Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO,  
Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie  
RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame  
Sandrine VILLEMIN, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-  
Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI,  
Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge  
GODARD, Madame Isabelle DUJARDIN, Monsieur Thierry BRAYARD,  
Madame Laure MARCOCCIA-WARIN, Madame Sandrine LALANNE,  
Madame Karine BASTIEN-COTARD, Monsieur Robin ONGHENA,  
Monsieur Vincent PINEL, Conseillers municipaux.

#### Ont donnée pouvoir :

Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.

#### Absents excusés :

#### Absents :

**Secrétaire de séance :** Jean-Antoine GALLEGO

2020DELIB0106 - PROPOSITION D'UNE LISTE DE 32 CONTRIBUABLES POUR LA CONSTITUTION DE LA  
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1650,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-32,  
Vu les listes de contribuables,

Considérant que le Conseil Municipal doit proposer au directeur départemental des finances publiques, dans les deux mois suivant le renouvellement du conseil municipal, une liste de 16 commissaires et 16 suppléants sur une liste de contribuables,

Considérant que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises doivent être équitablement représentées,

Considérant que les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, et par 25 voix pour et 8 voix contre (Serge GODARD, Isabelle DUJARDIN, Thierry BRAYARD, Laure MARCOCCIA-WARIN, Sandrine LALANNE, Karine BASTIEN-COTARD, Robin ONGHENA, Vincent PINEL).

**ARTICLE UNIQUE :** DRESSE comme suit la liste de contribuables proposée pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Madame	CHEVILLARD	Véronique	12/05/1964	67 rue Pierre Curie	Taxe d'habitation
Monsieur	POIGNANT	Bruno	29/05/1963	19 rue Franchetti	Taxe Foncière
Madame	ROBY	Sylvie	18/08/1958	26 rue de l'Ormeriaie	Taxe d'habitation
Monsieur	CAMBRESY	Rodolphe	17/10/1987	9 place Daguerre	Taxe Foncière
Madame	MAZZOCCHI	Béatrice	18/09/1962	19 rue Pierre Curie	Taxe d'habitation
Monsieur	ARZANO	Christophe	17/06/1986	61 bis rue du Maréchal Joffre	Taxe Foncière
Madame	DERAY	Chrystel	21/12/1971	75 chemin de la montagne	Taxe Foncière
Monsieur	LECLERC	Pierre	24/05/1965	10 rue du petit Castel	Taxe d'habitation
Madame	RODD	Valérie	13/02/1966	10 rue du docteur Armand Briard	Taxe d'habitation
Monsieur	ZANINETTI	Olivier	14/04/1962	7 D rue du Colombier	Taxe d'habitation
Madame	PRADAL	Virginie	28/03/1945	17 quai Louis Ferber	Taxe d'habitation
Monsieur	PARFOND	Julien	20/09/1985	9 rue du 02 décembre 1870	Taxe Foncière
Madame	DUGUAY	Anne-Sophie	15/02/1976	6 Grande Rue Charles de Gaulle	Taxe d'habitation

Monsieur	KHOURY	Didier	26/04/1977	44 avenue de Rigny	Taxe d'habitation
Madame	BOSCH	Sandrine	29/12/1971	67 quai Louis Ferber	Taxe foncière
Monsieur	TUIL	Laurent	19/05/1969	14 rue du Four	CET
Madame	BROCARD	Nicole	29/12/1957	89 chemin de la montagne	Taxe Foncière
Monsieur	SALAÜN	Didier	13/04/1965	17 rue du cimetière	Taxe d'habitation
Madame	SAADI	Rosa	19/02/1979	15 rue du parc	Taxe Foncière
Monsieur	TEILLET	Stefano	25/10/1988	12 passage Paillot	Pas de taxe
Madame	CARVALHO	Sandra	15/06/1973	5 bis rue Paul Barilliet	Taxe d'habitation
Monsieur	GALLEGO	Jean Antoine	26/05/1956	27 quai Louis Ferber	Taxe d'habitation
Madame	CASSE	Armelle	09/08/1958	1 bis rue du Rond-Point	Taxe d'habitation
Monsieur	RENAULT	Etienne	14/08/1949	45 B quai Louis Ferber	Taxe Foncière
Monsieur	ADAM	Stéphane	26/12/1973	226 bd Pasteur	Taxe foncière
Monsieur	VARIN	François	04/01/1948	2 bis rue Franchetti	Taxe foncière
Monsieur	KUNGA MABOLA	Augustin	05/08/1974	9 rue du 2 Décembre 1870	Taxe foncière
Monsieur	ARNAULT	Jean-Pierre	07/03/1958	4 bd Gallieni	Taxe Foncière
Madame	BROCHET	Ariella	08/03/1954	52 bis avenue de Rigny	Taxe Foncière
Monsieur	LEBEGUE	Jacques	31/03/1951	11 rue Favier	CET
Madame	GUYADER	Sophie	14/04/1972	41 rue du Four	CET
Monsieur	PLAQUET	Jean-Luc	13/10/1954	109 rue de Bry - Chennevières sur Marne	CET

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 16 octobre 2020

Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Le Maire,

Charles ASLANGUL

